

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)*

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/11

OBJET DE LA SEANCE :

Lecture publique

Subvention aux associations
Année 2024

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération en date du 7 février 2011 approuvant le principe de mettre en place au niveau communautaire à compter de l'année 2011 des subventions de fonctionnement à l'attention des associations communales gérant les bibliothèques.

Il indique alors qu'il convient de verser aux associations correspondantes les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2024 :

- Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
- Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
- Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
- Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
- Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
- Bibliothèque St-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à St-Bonnet) : 300 €
- Bibliothèque St-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
- Bibliothèque St-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040811-DE
Reçu le 10/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le versement par la Communauté de Communes aux associations communales gérant les bibliothèques des subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2024 :
 - Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
 - Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
 - Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
 - Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
 - Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
 - Bibliothèque St-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à St-Bonnet) : 300 €
 - Bibliothèque St-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
 - Bibliothèque St-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040811-DE
Reçu le 10/04/2024